

RENCONTRE AVEC LA RHÉTORIQUE

L. OLBRECHTS-TYTECA

L'ouvrage que Ch. Perelman et moi-même avons publié en 1958 porte un double titre: «*La nouvelle rhétorique. Traité de l'argumentation*». Il constitue le premier aboutissement du programme formulé en 1950 dans un article «*Logique et rhétorique*»⁽¹⁾ où se trouvait expliqué et justifié l'emploi du terme «rhétorique» pour désigner ce qu'on aurait pu — disions-nous — appeler aussi la «logique du préférable».

J'aimerais revenir aujourd'hui sur ce point: d'une part, évoquer certains souvenirs, d'autre part, tenter de voir en quoi l'insertion de la théorie de l'argumentation dans la tradition rhétorique peut être féconde.

Les souvenirs, c'est d'abord une confession: Ch. Perelman et moi-même étions, au début de nos recherches, presque aussi ignorants de la rhétorique que peut l'être un honnête homme au XX^e siècle.

Philosophe et logicien, aussi docteur en droit, Perelman avait consacré le meilleur de son activité à la logique formelle et à la philosophie analytique. Quant à moi, j'avais une formation basée sur les sciences sociales, les sciences économiques, d'assez bonnes notions de psychologie et j'avais pratiqué la recherche statistique. Si j'insiste sur ce que nous étions, c'est parce qu'il me semble parfois important de me rappeler à moi-même que nous n'étions ni philologues classiques, ni historiens, ni critiques littéraires et que notre enthousiasme ne put donc à aucun moment être celui d'un spécialiste heureux d'élargir la portée de sa discipline. Disons qu'à aucun degré, ni par métier ni par goût, la rhétorique ne nous était chère.

En réalité, Perelman avait écrit, vers la fin de la guerre, son étude sur la *Justice* où il poussait, aussi loin qu'il lui était possible, la distinction entre le formel et les valeurs. Faire une analyse semblable pour d'autres notions confuses l'attirait beaucoup. Mais il lui paraissait, d'autre part, que le vaste domaine des valeurs, des normes, que ces analyses mettraient certainement en relief, resterait vague, inexploré, aussi longtemps qu'on se bornerait à affirmer que les valeurs sont actives dans notre existence sans savoir comment on en discutait, comment on s'y ralliait.

(1) *Revue philosophique*, Janv.-mars 1950, repris dans le volume *Rhétorique et philosophie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1952.

Ayant longuement fréquenté Frege, Perelman avait été frappé par les succès de l'empirisme méthodologique de celui-ci, appliqué à l'étude du raisonnement mathématique. Pourquoi ne pas procéder de même pour les raisonnements de la vie pratique ? Il semblait, en effet, que la réflexion abstraite, détachée du concret, n'aboutirait à rien.

J'avais été autrefois fortement sollicitée par des problèmes de psychologie sociale ayant trait aux résultats comparatifs de l'activité mentale chez l'individu isolé et chez l'individu en groupe, problèmes notamment que posait W. Moede dans son «*Experimentelle Massenspsychologie*» de 1920. J'avais toujours eu l'impression que la psychologie sociale, dans son ensemble, avait trop tendance à considérer comme établi que l'irrationnel, la suggestion, prévalaient dans les relations humaines dès que l'on quittait la sereine cité des savants.

La recherche que proposait Perelman ne relevait pas de la psychologie expérimentale. Elle préparerait et préciserait peut-être certains cadres de celle-ci.

Une première approche concrète, pouvait consister, à notre époque, en l'étude de textes argumentatifs écrits.

Nous commençâmes par l'achat du *Moniteur* qui devait nous livrer les débats au Parlement belge.

Parallèlement, nous examinâmes sous cet angle nouveau ce qui avait déjà été élaboré comme «logiques» non formelles. Cela nous menait à lire ou relire des ouvrages intéressants mais qui s'avéraient, en somme, étrangers à notre propos: la «*Logique des sentiments*» de Ribot, où la passion s'oppose à la logique, la «*Logique sociale*» de Tarde, analyse des désirs en interaction et des institutions, la «*Logique des valeurs*» de Goblot, qui se réduit à une logique ordinaire, mais où les jugements sont privés de leurs fondements habituels.

D'autres tentatives étaient plus prometteuses. Par exemple celle de B. Bogoslovsky⁽²⁾ pour fonder la logique sur une analyse des concepts en opposition; celle de Fr. Paulhan⁽³⁾ pour surmonter le principe formel de contradiction; celles qui rejoignaient les visées des formalistes vers une logique modale⁽⁴⁾. Mais tout ceci constituait

(2) BORIS BOGOSLOVSKY, *The technique of controversy. Principles of dynamic logic*, London, Kegan Paul, Trench, Trubner and Co, 1928.

(3) FRANÇOIS PAULHAN, *La logique de la contradiction*, Paris, Alcan, 1911.

(4) Cf. notamment OLAV VALEN-SENDSTAD, *Der Wahrheitsbegriff*, *Theoria*, 1949, pp. 367-383.

seulement des assouplissements de la logique, non l'exploration d'un domaine.

Bien entendu, nous connaissions aussi les analyses de Stevenson, les solides travaux de Lasswell et consorts sur la propagande. Leurs conclusions étaient plutôt décourageantes en ce qui concerne la rationalité des raisonnements.

Plus stimulants sans doute étaient un A. Lalande⁽⁵⁾ ou un F. Gonseth⁽⁶⁾. Par ailleurs, toute philosophie qui tentait de dépasser le subjectivisme des valeurs ouvrait des perspectives sur la possibilité d'argumenter à leur propos. Mais c'était souvent au prix d'une objectivation des valeurs qui s'accordait mal avec les convictions de Perelman.

Désireux de mettre en quelque sorte la main à la pâte, et à titre d'expérience préliminaire, nous avons procédé à l'analyse minutieuse d'un discours de Crossman relatif à la politique anglaise en Palestine⁽⁷⁾. L'orateur nous paraissait excellent; la matière était suffisamment connue pour que nous puissions en saisir les intentions. L'idiome étranger offrait le danger de créer des illusions: on sait que la métaphore endormie paraît souvent vivante au lecteur novice. Mais ces illusions naissent sans doute d'une trop grande attention. Elles avaient, pour une tentative exploratrice, plus d'avantages que d'inconvénients.

Nous fûmes aussitôt convaincus de ce qu'il y avait dans ce texte beaucoup d'arguments ne relevant pas de la logique formelle — à vrai dire pour un logicien de stricte observance comme l'était Perelman, pas un n'en relevait — mais qui devaient avoir un certain poids pour les auditeurs.

On pouvait discerner, en outre, qu'aucune nuance d'expression n'était indifférente, ni aucune disposition des énoncés. Il paraissait donc certain que des facteurs importants relatifs à l'ordre, à la personne, à l'emploi des concepts, des analogies, étaient pris *rationnellement* en considération à l'audition d'un tel discours.

Ce fut presque le hasard qui, à ce moment, nous mit en présence de la rhétorique classique. J'aimais les livres de Jean Paulhan, *Les Fleurs de Tarbes* notamment. Or voici que, en appendice, quelques extraits de Brunetto Latini montrent un vieil auteur, qui, lui aussi,

⁽⁵⁾ A. LALANDE, *La Raison et les Normes*, Paris, Hachette, 1948.

⁽⁶⁾ F. GONSETH, L'idée de dialectique aux entretiens de Zurich, *Dialectica* 1 (1947); Interventions dans les deuxièmes entretiens de Zurich, *Dialectica* 6 (1948).

⁽⁷⁾ R. CROSSMAN, *Speech delivered in the house of Commons*, 1st July 1946. En appendice à *Palestine Mission*, London, Hamish Hamilton, 1947.

se posait des problèmes relatifs aux arguments du discours. Et s'il se les posait, ce n'était pas à titre personnel, mais parce que d'autres l'avaient fait avant lui. De là à remonter à la grande tradition classique et notamment à Aristote, celui des *Topiques* et de la *Rhétorique*, il n'y avait qu'un pas.

Mais si l'idée de rapprocher nos recherches de logique non formelle — ce que nous commençons à désigner comme «argumentation» pour l'opposer à la «démonstration» — de la tradition rhétorique ne nous a pas rebutés dès l'abord, c'est vraisemblablement parce que E. Dupréel, notre maître à tous deux, avait mis en lumière la valeur des sophistes⁽⁸⁾ et nous avait familiarisés avec le prix accordé à l'opérable. Par delà Aristote, nous n'avions pas de honte à rejoindre Gorgias.

Sans doute aurions-nous pu suivre un chemin plus direct, et ne point passer par Bruno Latini. Il suffisait de noter l'intérêt de Schopenhauer pour la rhétorique, et même pour l'éristique⁽⁹⁾. Mais cet intérêt n'avait jamais tout à fait bonne conscience. L'idéal philosophique de vérité semble lui faire rejeter comme indignes de lui des recherches qui pourtant l'avaient passionné⁽¹⁰⁾. A vrai dire, ce n'est que plus tard que cet aspect de la pensée de Schopenhauer se révéla à nous.

Certaines suggestions de Peirce, que Perelman connaissait évidemment et admirait, étaient plus explicites, en ce sens qu'il envisageait une branche du savoir, faisant partie de la logique au sens large, qui étudierait: «the laws of the evolution of thought, which since it coincides with the study of the necessary conditions of the transmission of meaning by signs from mind to mind and from one state of mind to another, ought, for the sake of taking advantage of an old association of terms, be called *rhetorica speculativa*, but which I content myself with inaccurately calling *objective logic*, because that conveys the correct idea that it is like Hegel's logic»⁽¹¹⁾. La logique objective est parfois assimilée à la «second intentional logic» qui étudie les propriétés des conceptions logiques⁽¹²⁾. Selon Peirce lui-même

⁽⁸⁾ E. DUPRÉEL, *La légende socratique et les sources de Platon*, Bruxelles, éd. Sand, 1922; *Les Sophistes*, Neuchâtel, éd. du Griffon, 1948.

⁽⁹⁾ SCHOPENHAUER, *Sämtliche Werke*, éd. Brockhaus, vol. 2, *Die Welt als Wille und Vorstellung*, B. I, § 9; vol. 3, *id.*, B. II, Kap. 9 und 11; vol. 6, *Parerga und Paralipomena*, B. II, § 26; éd. Piper, vol. 6 *Eristische Dialektik*.

⁽¹⁰⁾ *Parerga und Paralipomena*, B. II, § 26, p. 28; *Welt als Wille*, B. I, § 9, p. 59.

⁽¹¹⁾ CHARLES SANDER PEIRCE, *Collected Papers*, vol. I-VI edited by Ch. Hartshorne and Paul Weiss, 1931-1935; vol. VII-VIII by W. BURKS, 1958, Cambridge, Harvard Univ. Press., Vol I, § 444; vol. III, § 430.

me, ces divisions d'une science unique, la sémeiotique, sont destinées à se modifier selon la division du travail effective entre ceux qui s'y adonnent⁽¹³⁾. La rhétorique spéculative, appelée aussi méthodeutique⁽¹⁴⁾, est en tout cas l'une des parties les plus éminentes de sa matière⁽¹⁵⁾. Il s'agit d'une logique de l'invention ou d'une logique transcendantale, qui devrait se substituer avec avantage à celles de Kant ou de Hegel⁽¹⁶⁾. En fait, il n'en a jamais traité systématiquement⁽¹⁷⁾ et ce n'est pas cette part de son œuvre qui avait le plus attiré l'attention des logiciens. Ce n'est pas sans raison qu'une réflexion sur la rhétorique rendra, après coup, proche et vivante la pensée de Peirce.

Hors la philosophie, il y avait aussi, dira-t-on, des voies plus clairement indiquées qui devaient mener vers la rhétorique. A commencer par les écrits mêmes de Paulhan. Car celui-ci a été en quelque sorte fasciné par elle; il y revient à maintes reprises⁽¹⁸⁾. Mais son problème est essentiellement celui du rapport entre le langage et la pensée et plus spécialement celui de la règle et de la spontanéité, voire du classicisme et du romantisme. Le terme de «rhétorique» est surtout synonyme pour lui d'antiterrorisme. De même les études de Richards réunies autour du titre «*Philosophy of Rhetoric*»⁽¹⁹⁾ étaient centrées sur des problèmes d'expression, et surtout d'interprétation. En fait, ces voies — comme celles aussi ouvertes par la critique littéraire, notamment aux Etats-Unis — ne pouvaient prendre leur signification pour nos problèmes qu'une fois la rhétorique reconnue comme théorie de l'argumentation et qu'une fois la place de celle-ci affirmée dans une philosophie de la preuve.

La rhétorique nous parut en fait d'autant mieux liée à notre propos que nous étions arrivés à elle par une voie empirique. Mais nous

(13) Vol. VI, § 80.

(13) Vol. VIII, § 342 (lettre à lady Welby).

(14) Vol. IV, § 9; vol. II, § 93.

(15) Vol. II, § 333; Vol. III, § 454.

(16) Vol. I, § 521; vol. II, § 229.

(17) Cf. Vol. II, § 356; vol. IV, § 142.

L'index de correspondances du vol. VIII permet de retrouver aisément les dates des divers fragments. — Cf. aussi UYAMA, *Development of Peirce's theory of Logic, The science of thought*, 1954, pp. 25-32; JAMES K. FEIBLEMAN, *An introduction to Peirce's philosophy*, London, Allen a. Unwin, 1960, pp. 128 et suiv.

(18) JEAN PAULHAN, *Les fleurs de Tarbes ou la terreur dans les lettres*, Paris, Gallimard, 1941; La rhétorique était une société secrète, *Les temps modernes*, 1^{er} mars 1946; Un rhétoricien à l'état sauvage ou la littérature considérée comme un faux, *La Nef*, N^{os} 20, 21, 1946; Les Figures ou la rhétorique décryptée, *Cahiers du Sud*, n^o 295, 1949.

(19) I. A. RICHARDS, *The philosophy of Rhetoric*, Mary Flexner Lectures at Bryn Mawr, Oxford Univ. Press, 1936.

pouvions nous demander — et nous nous sommes demandé — si cette rencontre ne tenait pas à ce que nous avons, pour nos premières observations, utilisé des catégories de sens commun, dont certaines appartiennent sans doute à cette même tradition rhétorique que nous allions être surpris de retrouver. Je crois pour ma part que c'est indéniable. Mais n'en est-il pas ainsi dans une mesure presque tout aussi grande si l'on ignore ou rejette cette tradition ?

L'intérêt de tout ceci serait bien mince s'il n'y avait avantage quelconque au rapprochement entre rhétorique et argumentation. Il serait ridicule de croire que celle-ci ne peut être utilement abordée que si l'on se situe par rapport à la rhétorique et singulièrement par rapport à la rhétorique des anciens. La preuve en est que, dans ces dernières années, ont paru des travaux intéressants qui traitent explicitement de l'argumentation et qui n'utilisent jamais le terme «rhétorique», ou, qui plus est, l'utilisent dans le sens courant et dépréciatif⁽²⁰⁾. Nous même avons intitulé notre traité «*La Nouvelle rhétorique*» ce qui est signe de filiation mais aussi de distance⁽²¹⁾. S'il faut en croire Hannah Arendt, si la différence entre ce qui est public et ce qui est privé était essentielle dans l'antiquité, si elle s'est ensuite effacée, si de nos jours le privé s'est confondu avec le social — quitte à être en partie sauvé par la notion d'intimité⁽²²⁾ — on s'explique aisément que nous ne puissions plus concevoir la rhétorique comme les anciens et la centrer sur ce qui est public. Notre situation historique créerait ainsi une distance, indépendamment même de notre vouloir de chercheurs.

Quel peut dès lors être le bénéfice de l'alliance ? Il se situe je crois, sur plusieurs plans.

Il s'agit d'abord, d'une justification réciproque, qui n'est sans doute pas inutile. Les recherches sur le raisonnement pratique s'imposent par l'étendue de leur champ d'application, par leur urgence. Mais cela ne les a pas empêchées d'être laissées en friche pendant bien longtemps. Il est bon de se rappeler qu'il n'en a pas toujours été ainsi. D'autre part, l'histoire de la rhétorique prend un aspect nouveau si on restitue à celle-ci toutes ses dimensions: des problèmes comme celui de l'importance des *Topiques* par rapport aux *Analytiques*, de l'inclusion ou non de la rhétorique dans l'*Organon* doivent être re-

(20) Cf. notamment STEPHEN TOULMIN, *An examination of the place of reason in Ethics*, Cambridge, Univ. Press, 1950, p. 46.

(21) Cf. Introduction au *Traité de l'Argumentation*.

(22) HANNAH ARENDT, *The human condition. A study of the central dilemmas facing modern man*, University of Chicago Press, 1958.

vus⁽²³⁾. La rhétorique cesse d'être affaire de philologues, de critiques, d'historiens pour intéresser aussi le moraliste, le logicien et le philosophe.

Qui plus est, il y a sans doute des problèmes qui ne peuvent s'éclairer que si on rattache l'étude de l'argumentation à son origine rhétorique.

Il est certes intéressant de se demander quels sont les rapports entre certaines structures sociales, politiques, et la pratique de l'argumentation. Ne songera-t-on pas aussi à la théorie de cette pratique⁽²⁴⁾ ? Or celle-ci ne peut, historiquement, être appréhendée que sous la forme d'une discipline qui l'aurait eue pour objet, et qui en est en quelque sorte le corps visible. On sera donc amené à examiner à quels moments la rhétorique est florissante, à voir si l'autocratie, la tyrannie favorisent ou non son déclin — tout au moins sa dislocation, sa dégénérescence. Mais il faudra, en même temps, suivre, en philosophie, les avatars des rapports entre opinion et vérité. C'est ainsi que l'on verra que la place donnée — ou plutôt enlevée — par Ramus à la rhétorique comme argumentation, est fonction de ses conceptions philosophiques, de sa quête de l'évidence rationnelle. Ajoutons d'ailleurs qu'il est d'autant plus tentant pour un penseur de réserver toute l'argumentation à la seule logique qu'il ne développe pas de logique formelle rigoureuse. Par contre, il semble bien que ceux qui maintiennent l'argumentation dans la rhétorique sont aussi ceux qui développent une logique analytique — que ce soit Aristote ou Whately. C'est pourquoi, notons-le en passant, les succès actuels de la logique formelle sont favorables à une conception argumentative de la rhétorique.

Cette perspective mènera sous doute à corriger un peu les vues d'un Marrou, par ailleurs si pénétrant, sur les accusations de formalisme et de frivolité portées contre la rhétorique par sa vieille rivale la philosophie⁽²⁵⁾. Une fois conçue comme appareil, la rhétorique n'est plus rivale de la philosophie. Si Platon s'y oppose, c'est en tant que partisan de la vérité contre l'opinion. Car il y a opposition fondamentale entre la rhétorique comme argumentation et l'évidence irréfragable,

(23) Cf. à ce propos les travaux de JEANNE CROISSANT-GOEDERT, La dialectique chez Aristote, Communication à la Société belge de Philosophie, *Revue Internationale de Philosophie*, 19, 1952, fasc. 1; La classification des sciences et la place de la rhétorique dans l'œuvre d'Aristote, *Actes du XI Congrès International de philosophie*, Bruxelles, 1953, vol. XIV.

(24) Cf. NORBERTO BOBBIO, Pareto e la teoria dell'argomentazione, *Revue internationale de philosophie*, 58, 1961, fasc. 4. Montre le rapport entre convictions politiques et conception de l'argumentation chez Pareto.

(25) H. I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'antiquité*, Paris, 1948, p. 285.

dogmatisme religieux, évidence rationnelle, évidence romantique.

Il me paraît assez remarquable, à cet égard, que nous ayons pu, dès 1950 ⁽²⁶⁾, tenter de schématiser l'histoire de la rhétorique et de son déclin en nous basant essentiellement sur ce que devaient être ses ennemis en tant que discipline traitant de l'argumentation non contraignante, et que, ce schème, nous n'ayons pas eu à le renier. Bien au contraire, il nous paraît trouver confirmation dans les belles études de M. Garin sur la Renaissance, lequel note, à la fois, l'influence, sur la rhétorique, de circonstances externes et d'un développement interne ⁽²⁷⁾.

Peut-être l'histoire des chambres de rhétorique elles-mêmes s'explique-t-elle par ce double rapport: nées avec la Renaissance, on les voit dans les Pays-Bas du Sud suspectes au Gouvernement en tant qu'élément subversif, allié à la Réforme; mais elles meurent aussi dans le Nord où on leur fait le reproche de trop discuter de théologie ⁽²⁸⁾; ne serait-ce pas un des épisodes du heurt entre rhétorique et évidence ?

Mais l'histoire sociale de la rhétorique n'est pas seulement liée à la démocratie, aux rapports entre gouvernants et gouvernés. En tant que technique constituée, elle nous permet de saisir le rôle de l'argumentation dans des phénomènes que l'on qualifierait volontiers d'acculturation au sens large: déjà Johannes Stroux avait décelé l'influence de la rhétorique grecque sur la jurisprudence romaine au 1^{er} siècle de l'empire ⁽²⁹⁾: c'est que Rome en avait besoin pour dépasser son formalisme juridique; Mac Keon a vu dans l'élaboration de la rhétorique judiciaire à Rome l'instrument d'assimilation de peuples de cultures diverses ⁽³⁰⁾. On ne s'étonnera donc plus si le livre de M. Ruytinx sur l'éducation morale qui devait être conférée au

⁽²⁶⁾ Logique et rhétorique. *Revue philosophique*, Janv.-Mars 1950; repris dans *Rhétorique et philosophie*, Presses Univ., 1952, pp. 40-41.

⁽²⁷⁾ EUGENIO GARIN, *L'umanesimo italiano. Filosofia e vita civile nel rinascimento*, Bari, Laterza, 1952, notamment pp. 103 et suiv.; *Medievo e rinascimento*, Bari, Laterza, 2^e ed., 1961. Sur l'opposition entre rhétorique et *Einfühlung*, cf. H. G. GADAMER, *Symbol und Allegorie*, dans *Atti del IV Congresso Internazionale di studi umanistici*, Venezia, 1958, a cura di Enrico Castelli (*Umanesimo e simbolismo*).

⁽²⁸⁾ HENRI LIEBRECHT, *Les Chambres de Rhétorique*, Bruxelles, Renaissance du Livre, 1948, coll. Notre Passé (avec une importante bibliographie); cf. aussi POPELIERS, *Précis de l'histoire des chambres de rhétorique et des sociétés dramatiques belges*, Bruxelles, Wouters et Comp., 1844, p. 13.

⁽²⁹⁾ JOHANNES STROUX, *Römische Rechtswissenschaft und Rhetorik*, Potsdam, Ed. Stichnote, 1949.

⁽³⁰⁾ RICHARD MAC KEON, Communication, truth and society, *Ethics*, vol. LXVII, N° 2, janv. 1957.

Congo⁽³¹⁾ s'inspire de notions relatives à l'argumentation et cherche, après une patiente observation des croyances, à voir comment il serait possible, en faisant appel à des prémisses communes, de surmonter, petit à petit, un formalisme moral. Le livre peut sembler dépassé par les événements. Mais le problème subsiste. C'est celui d'abandonner une soi-disant vérité qui n'est que la règle d'un clan pour y substituer une opinion raisonnable et commune à un groupe plus étendu.

Mais si l'on quitte ces vues d'ensemble sur rhétorique et argumentation pour se placer sur un plan plus technique, quel avantage peut-il bien y avoir, pour une théorie de l'argumentation, à se rattacher à la rhétorique ? Pour moi, il se résume ainsi: l'obligation de tenir compte de certains éléments ou de se demander tout au moins pourquoi on les néglige alors que la rhétorique ne les ignorait pas.

Car se rattacher à la tradition rhétorique, ce n'est pas seulement justifier l'ensemble d'une recherche. C'est aussi en assumer, provisoirement au moins, certains aspects. L'un des plus importants est la notion d'auditoire, et ses corollaires, l'adhésion, l'accord. L'auditoire situe les raisonnements, empêche la théorie de l'argumentation de se détacher prématurément du concret. La *Rhétorique* d'Aristote est à cet égard plus précieuse encore que les *Topiques*, qui sont une rhétorique sans auditoire.

On peut faire dépendre utilement de cette notion centrale, comme nous l'avons proposé, des définitions du fait, de la valeur⁽³²⁾, qui font droit à leurs différences mais qui ne figent pas leur statut, parce que l'observation montre que celui-ci n'est pas stable, comme on aurait pu le croire. Ces définitions sont liées à la notion d'auditoire universel, laquelle, développée à partir des auditoires particuliers observables, poursuit un idéal, une normativité, construite par l'homme et évolutive⁽³³⁾. Certes, ce rôle central, rempli par la notion d'auditoire peut être assumé par d'autres facteurs: c'est ainsi qu'on le retrouverait aisément dans la notion ample et complexe de «contexte» telle que la développe Cawshey-Williams⁽³⁴⁾. Mais le contexte n'ouvre pas de perspectives d'épreuve. Et le «contexte universel» ne joue pas du tout le rôle positif de l'auditoire universel. Ce n'est qu'une

(31) J. RUYTINX, *La morale bantoue et le problème de l'éducation morale au Congo*, Bruxelles, Institut de Sociologie Solvay, 1960.

(32) Cf. *Traité de l'argumentation*, §§ 16, 17, 18.

(33) Cf. *Traité de l'argumentation*. § 7.

(34) RUPERT CRAWSEY-WILLIAMS, *Methods and criteria of reasoning. An inquiry into the structure of controversy*, London, Routledge and Kegan Paul, 1957.

abstraction qui résulterait de l'annulation de la variable contextuelle; ce n'est qu'une illusion. Car l'auteur est plus soucieux de dénoncer les pièges d'une soi-disant argumentation que d'en reconnaître les mécanismes rationnels.

L'auditoire universel est aussi proche que possible du concret. Il le dépasse mais ne le remplace pas. C'est sur lui que Perelman a appuyé sa conception même de la raison qui se trouve ainsi cernée à partir de son incarnation ⁽³⁵⁾. Ce n'est certainement pas une notion puisée dans la rhétorique classique. Mais c'est en tenant à l'esprit les auditoires réels que connaît celle-ci, les rapports de l'auditoire universel avec les auditoires d'élite, avec l'interlocuteur du dialogue, que l'on peut se garder de transformer cette incarnation de la raison en «Raison». Pour le bénéfice de qui, dira-t-on ? Pour celui, en tout cas, de certains esprits qui reconnaissent le bien fondé d'une recherche sur la raisonnement discursif non formel, qui désirent qu'une philosophie lui fasse sa place légitime, mais qui souhaitent que cette philosophie n'exige point, au départ, l'adoption de notions qu'ils ne sont pas disposés à accepter et, qui plus est, ne répondent pas, à leurs yeux, à l'option de rationalité à laquelle ils consentent par ailleurs ⁽³⁶⁾. On est tenté, dès que l'on est en présence d'un accord, de le transformer en accord universel et absolu, d'y chercher un fondement ontologique. La rhétorique, par le rappel constant du chemin parcouru pour obtenir cet accord, de sa précarité, empêche d'y voir quelque chose de figé, d'éternel, de donné une fois pour toutes. Elle situe l'accord par rapport à un désaccord dont les inconvénients étaient tels que l'on a été obligé de chercher un moyen de le surmonter, ce qui constitue une pause plutôt qu'un aboutissement définitif. Elle donne aussi leur prix aux accords limités.

Avec l'étendue de l'adhésion, varie, avons-nous vu, le statut des éléments d'accord. Dans cette perspective, rien ne permet de séparer définitivement fait et théorie, fait et valeur, ni non plus, dès lors, jugement de valeur et jugement de réalité. D'une certaine façon, cette constatation va à l'encontre de ce que nous nous étions proposé. Je puis affirmer que dans la première phase de nos analyses concrètes de raisonnements nous nous employions surtout à traquer, dans chaque affirmation, la part de valeur qui s'y mêlait, s'y dissimulait mê-

⁽³⁵⁾ Ch. PERELMAN, *Raison éternelle, raison historique, Actes du VI^e Congrès des sociétés de philosophie de langue française*, Strasbourg, 1952 (L'homme et l'histoire).

⁽³⁶⁾ Sur l'option de rationalité et ses justifications éventuelles, cf. UBERTO SCARPELLI, *Filosofia analitica, norme e valori*, Milano, Edizioni di Comunità, 1962, pp. 79-89.

me. Sans doute, n'était-ce pas, comme chez tant d'autres, pour les refouler dans les ténèbres de l'irrationnel, mais c'était tout de même pour opérer un tri sévère.

Or l'un des facteurs qui contribua à faire modifier cette optique, c'est peut-être le rappel constant des raisonnements sur la conjecture.

Il est fréquent d'aborder certains aspects du raisonnement non déductif en partant de la morale, comme le fait par exemple A.D. Aiken⁽³⁷⁾. C'est là, source de méditation des plus normale. Ce fut, au début, celle également de Perelman.

Il est possible aussi de l'aborder par l'étude des sciences, comme Polanyi⁽³⁸⁾, voire des mathématiques. A preuve, le très passionnant ouvrage de Polya⁽³⁹⁾. Se plaçant à un niveau moins concret, on peut partir de la controverse philosophique, comme le fait Johnstone⁽⁴⁰⁾.

Mais il n'est pas mauvais que certains partent d'un ensemble complexe de problèmes, de ceux portant sur des faits comme de ceux portant sur des normes. La rhétorique y invite. Sans doute la rhétorique classique les isole-t-elle soigneusement, et, dirai-je, naïvement. Mais elle les englobe dans une même discipline: elle incite à les examiner conjointement et à voir ce qu'ils ont de commun. La rigidité même de certaines de ses distinctions engage à les mettre en doute: la frontière entre jugements de valeur et jugements de réalité s'avère alors beaucoup moins tranchée qu'on ne pouvait le supposer. Et l'on est conduit à abandonner définitivement le terme «logique des valeurs» que nous avons cru utiliser au début de nos recherches et qui, désignant l'argumentation par un de ses objets, en donne une vue tronquée.

Les recherches empiriques comme celles relatives à la distinction entre le fait et le droit dans la jurisprudence confirment ce que la théorie de l'argumentation avait conclu d'une observation relative aux accords: à savoir la précarité du statut de leurs éléments⁽⁴¹⁾, l'obligation de les envisager dans leur mouvement et d'étudier les facteurs de variation de ce statut.

Et ceci mène à l'un des problèmes qui, je crois, s'avérera capi-

(37) HENRY DAVID AIKEN, *Moral reasoning*, *Ethics*, vol. LXIV, N° 1, oct. 1953.

(38) MICHAEL POLANYI, *The logic of liberty*, London, Routledge and Kegan Paul, 1951; *Personal Knowledge*, 1958.

(39) G. POLYA, *Les mathématiques et le raisonnement «plausible»*, Paris, Gauthier-Villars, 1958, trad. Robert Vallée (en anglais, Princeton, 1954).

(40) HENRY W. JOHNSTONE, JR, *The methods of philosophical polemic*, *Methodos*, 1953, pp. 131-140; *Philosophy and argument*, The Pennsylvania state university press, 1959.

(41) Cf. *Le fait et le droit. Etudes de logique juridique*, Travaux du centre national de recherches de logique, Bruxelles, Bruylant, 1961.

tal dans une théorie de l'argumentation, c'est celui du «*corpus*» des prémisses. Dans un raisonnement de logique formelle, celles-ci sont supposées données, et connues. Dans une argumentation rhétorique, on dispose également d'un certain nombre d'objets d'accord. Nous avons tenté d'en énumérer les types: faits, vérités, présomptions, valeurs abstraites ou concrètes⁽⁴²⁾. On trouve beaucoup de ces éléments dans la tradition rhétorique sous le couvert des lieux, des maximes, celui sans doute aussi de l'éthos. Mais l'expérience rhétorique pratique montre qu'il ne suffit pas de s'appuyer sur ce que l'auditeur admet: il faut éviter soigneusement de donner prise à des objections par l'oubli de certaines choses que l'auditeur admet aussi et qui font partie de cette toile de fond dont parle Raymond Ruyer⁽⁴³⁾. C'est en tenant à l'esprit les notions d'auditoire, de statut variable des objets d'accord, que l'on pourra se faire l'idée la plus adéquate de ce corpus.

Pour chaque auditoire, ce corpus est évidemment variable. Il ne saurait jamais être question d'en fournir une description concrète complète, même pour un auditoire bien déterminé. C'est donc un «*corpus*» bien étrange. En effet, les expériences de Székely ont montré combien, même lorsqu'il s'agit d'un sujet individuel, il est malaisé de déterminer le champ de son savoir: le sujet sait en effet de façon avérée beaucoup de choses qui ne sont pas disponibles à sa réflexion et dont il ne tirera rien, en face d'un problème où ce savoir lui viendrait pourtant bien à point⁽⁴⁴⁾. Quand faudrait-il donc considérer ce savoir comme faisant partie du corpus ?

Celui-ci est peut-être fini mais certainement indéterminé. Ce que l'on peut affirmer, c'est qu'il ne se confond jamais avec l'acquis des sciences, même pour un auditoire de savants; que, en principe, il englobe toujours celui de toutes les sciences tout au moins lorsqu'il s'agit de l'auditoire universel. C'est dans le raisonnement philosophique que ceci joue le rôle le plus important, si on admet que le philosophe vise toujours l'auditoire universel⁽⁴⁵⁾.

Pour les auditoires particuliers, le corpus est constitué par ce qui

⁽⁴²⁾ *Traité de l'argumentation*, pp. 89 et suiv.

⁽⁴³⁾ RAYMOND RUYER, Les idéologies de notre temps et la toile de fond de la science, *Les études philosophiques*, 1959, n° 2 (La Vérité).

⁽⁴⁴⁾ LAJOS SZÉKELY, Knowledge and thinking, *Acta psychologica*, Vol. VII, n° I, 1950, pp. I-24; Productive processes in learning and thinking, *ibid.*, pp. 388-407; Some comments on problem-solving availability and test-magic, *ibid.*, vol. XIV, n° 2, 1958.

⁽⁴⁵⁾ Ch. PERELMAN, La quête du rationnel, 1950, repris dans *Rhétorique et Philosophie*, P.U.F. 1958; *Traité de l'argumentation*, pp. 39-41, 134-135, 148.

les caractérise, mais aussi par ce qui leur est commun à tous en tant que membres de l'auditoire universel. Savants, juristes, théologiens se référeront au corpus d'autres auditoires proches ou lointains à partir du moment où ils se sentent obligés ou autorisés à sortir de leurs conventions propres, soit à raison de leur qualité, soit parce que ces conventions sont mises en question. D'où les rapports incessants entre argumentation juridique, morale, scientifique, philosophique et journalière avec les répercussions que cela entraîne sur les rapports entre langages techniques et non techniques. La rhétorique établit une large surface de contact entre les hommes: le corpus des prémisses en serait certainement l'expression. Ainsi, l'idée de «corpus» est presque opposée à l'idée de système; c'est pourquoi un philosophe peut se placer à l'intérieur d'un système donné, mais il ne peut, dans une discussion avec d'autres philosophes, ou tout simplement avec d'autres hommes, se désintéresser de ce vaste corpus des prémisses, si agissant et si malaisé à cerner. Parce qu'il contient des faits et des valeurs, il exige d'autre part une vision globale des processus de l'argumentation qui s'oppose à la tendance du positivisme aussi bien que du formalisme lesquels s'efforcent de partir d'éléments précis, isolés, même si fortement structurés.

L'auditoire n'a pas uniquement un corpus de croyances à respecter, il a aussi — liées d'ailleurs à celui-ci — des réactions qui ne sont pas seulement des émotions, des comportements. Il fabrique spontanément, lorsqu'il suit une argumentation, de nouveaux arguments ayant celle-ci pour objet. Cette argumentation spontanée inter-fère avec le discours pour en modifier les effets: elle porte aussi bien sur l'orateur que sur ce qu'il dit, sur la manière dont il le dit, sur les circonstances du discours⁽⁴⁶⁾. La rhétorique traditionnelle n'a jamais, que je sache, traité de ce phénomène comme tel, mais elle a recueilli, transmis, quantité d'observations qui en relèvent. On peut y rattacher tout ce qui concerne l'exorde, et aussi tout ce qui concerne la perte d'efficacité due à ce qu'un discours est perçu comme procédé, comme artifice, au lieu d'être perçu comme l'expression d'une conviction, comme la conséquence d'un état de fait.

Cette dimension de l'argumentation spontanée entraîne un changement continu de plans: si l'orateur se sert par exemple — sans le dire généralement — d'une définition persuasive de la «démocratie», l'auditeur portera parfois sa réflexion non sur «démocratie» mais sur la nature de cette définition; si l'orateur évoque un chan-

(46) Cf. *Traité de l'argumentation*, pp. 253-55, 349, 495, 610, 641, 656; La temporalité comme caractère de l'argumentation, *Archivio di Filosofia*, 1958 (Il Tempo), p. 121.

gement dans une situation concrète pour justifier un changement de comportement, l'auditeur songera souvent à dissocier «changement apparent» et «changement réel». Cet auditeur n'est pas, croyez-le, un fanatique d'une théorie de l'argumentation, un être plus ou moins sophistiqué. Pareils changements de plan sont, au contraire, le pain quotidien de l'argumentation spontanée. Ils peuvent d'ailleurs être aussi le fait de l'orateur lui-même.

Ces changements de plan présentent une certaine analogie avec l'emploi d'un métalangage. Il n'est pas interdit de songer à l'élaboration de logiques formalisées qui pourraient tenir compte de certaines interactions entre les plans. Je me demande si ce n'est pas dans cette direction que s'oriente souvent la pensée hardie et ingénieuse de M. Apostel. Ce dernier semble croire que certains mécanismes d'autorégulation fourniraient aujourd'hui des modèles prometteurs⁽⁴⁷⁾. La perspective rhétorique aurait en tout cas l'avantage de maintenir vive une constatation bien connue: c'est que les différents plans ont un effet combiné sur la décision finale; par exemple, le fait de voir dans la définition fournie par l'orateur une définition persuasive atténuée la portée de celle-ci, mais ne la détruit pas pour autant: l'auditoire peut, à la fois, et *très rationnellement*, être méfiant envers le procédé et sensible à la valeur d'un énoncé.

Ce rôle d'avertisseur, d'aide-mémoire, la rhétorique le jouera aussi pour un autre facteur qu'une théorie abstraite de l'argumentation pourrait être tentée de négliger: la présence. Sans doute les auteurs parlent-ils surtout de «présence» d'objets, de personnes, tunique sanglante, orphelins, que sais-je encore. Ce n'est guère. Mais c'est beaucoup si l'on en tire une vue générale sur le rôle du choix des prémisses, celui de la répétition, celui de l'ampleur de l'argumentation. Ici aussi on pourrait rêver d'un calcul formel qui inclurait un facteur de présence: imaginer que le nombre des apparitions d'une expression influence systématiquement les règles des transformations. Mais la présence argumentative n'est pas seulement celle d'un objet; c'est celle d'un objet doué de la signification particulière qui lui est attribuée dans tel raisonnement. Du coup, notre calcul devrait être beaucoup plus complexe: le nombre d'apparitions importerait beaucoup moins que leur emploi.

Et voici aussitôt que l'idée rhétorique d'ordre s'ajoute à celle de présence pour caractériser, elle aussi, l'argumentation par rapport à la démonstration. L'ordre, c'est un ou plusieurs chapitres de toutes

⁽⁴⁷⁾ L. APOSTEL, Logique et dialectique, *Entretiens de Royaumont sur la dialectique*, 1960 (à paraître).

les rhétoriques. Il faut sans doute distinguer ici bien des choses disparates: c'est parfois la succession des parties du discours, parfois la succession des énoncés dans une narration, parfois celle des arguments; c'est parfois aussi la méthode. Encore une fois rien ne dit que la logique formelle n'inclura pas certains aspects de l'ordre dans ses calculs. L'important est de n'en oublier aucun dans une théorie de l'argumentation. On sait que les psychologues de la forme ont montré que le cheminement démonstratif, en mathématiques, n'était pas toujours accueilli de la même manière: le chemin parcouru n'était pas indifférent⁽⁴⁸⁾. Mais c'est sans doute une étude patiente de l'ordre dans l'argumentation qui donnera toute leur portée à de pareilles observations: on en pourra tirer argument dès lors, soit pour accorder un certain rôle à l'ordre dans la démonstration, soit pour déceler en quoi pareils raisonnements mathématiques ne sont pas de pures démonstrations.

Je m'en voudrais de prolonger outre mesure ces remarques, qui n'ont jusqu'ici, notons-le, guère envisagé la rhétorique en tant que technique de l'expression. Peut-on, sous cet aspect aussi, songer utilement à elle, j'entends lorsque l'on se veut logicien au sens large du terme ?⁽⁴⁹⁾.

Sans doute opère-t-elle généralement une distinction entre fond et forme qui ne peut que déplaire à qui est convaincu de l'importance éminente du langage non seulement pour l'expression mais aussi pour la formation de la pensée. Mais par ailleurs, à condition de considérer cette rhétorique avant tout dans sa fonction argumentative, on est conduit à se demander, à tout coup, comment ces formes que le rhétoricien isole, décrit pour elles-mêmes, agissent sur l'argumentation. C'est ainsi que s'ouvre tout un champ d'investigations, celui des articulations du discours, des formes grammaticales, des figures. Loin d'être une occasion de creuser le fossé entre forme et fond, la rhétorique fournit l'occasion de se pencher sur certains problèmes. Et dès lors, c'est l'irruption féconde de la stylistique, comme de la linguistique, dans la théorie de l'Argumentation.

⁽⁴⁸⁾ Cf. M. WERTHEIMER, *Productive thinking*, New York, 1945, Ch. I.

⁽⁴⁹⁾ Dans notre étude de 1950, *Logique et Rhétorique*, nous les avons opposées l'une à l'autre. Si l'on suivait la direction indiquée par Peirce, on inclurait sans doute la rhétorique dans une logique élargie. Je crois que nos recherches tendraient plutôt, en ce moment, à faire de la logique une partie de la rhétorique. Mais peu importe ici. Les rapports peuvent d'ailleurs être fort différents selon que l'on adopte un point de vue historique, psychologique ou de théorie de l'argumentation.

Trop de problèmes, trop de vieux problèmes dira-t-on. Ne vaudrait-il pas mieux tenter d'enrichir la logique, comme d'aucuns s'y emploient avec succès, dans les directions déjà prises, par l'effacement des limites rigides des concepts, le nuancement de la certitude, la prise en considération d'énoncés non indicatifs. Tout ceci se fera, on peut être confiant et rassuré à cet égard. Mais la perspective rhétorique aura peut-être l'avantage de maintenir, même sur le plan logique pur, une insatisfaction permanente qui ne peut être que stimulante. Sur le plan de la théorie de l'argumentation, elle aura, en outre, le mérite de mettre en garde contre les simplifications. On a souvent tendance à réduire la rationalité à l'évaluation des moyens en vue d'une fin. Ce n'est pas seulement le fait de l'utilitarisme. M. Morpurgo Tagliabue a cru pouvoir montrer que Kant aussi bien que Dewey ont été pris par la tendance irrésistible au finalisme⁽⁵⁰⁾. Et nous savons que l'argument pragmatique a une importance considérable dans l'argumentation. Mais la rhétorique nous rappelle qu'il n'est pas le seul. Et que, même, il y a toujours une argumentation possible qui s'oppose à celle-là et qui n'est point basée sur le même schème⁽⁵¹⁾. Ce n'est pas que la rhétorique soit nécessairement exempte de système et de simplification. Déjà dans l'antiquité, il semble bien que certains auteurs de traités mettaient l'accent sur un genre donné de raisonnements et que même les diverses «technê» se distinguaient ainsi. L'entreprise — même s'il s'agissait d'une véritable réduction, ce qui n'est pas affirmé — n'était pas absurde car il est toujours possible, avec quelque ingéniosité et raideur d'esprit, de ramener les raisonnements à un type privilégié. Lorsque nous rédigeons le *Traité de l'Argumentation*, la tentation fut grande d'axer l'ensemble sur une seule notion, par exemple celle de «normal», d'«apparence», ou sur un seul schème, tel celui de «moyen», de «généralisation». La richesse de l'argumentation concrète s'y oppose celle des travaux méthodologiques existants dans diverses disciplines où l'on argumente — telles la jurisprudence ou l'histoire — mais aussi dans une certaine mesure, peut-être précieuse, celle des ouvrages de rhétorique venus jusqu'à nous.

L. OLBRECHTS-TYTECA

⁽⁵⁰⁾ GUIDO MORPURGO TAGLIABUE, Asserzioni et valutazioni, *Giornale critico della Filosofia Italiana*, 1962, Estratto, p. 102, note 1.

⁽⁵¹⁾ CH. PERELMAN, L'argument pragmatique, *Logique et analyse*, janv. 1958.